

OLYMPIADE 2005/2008

SAISON 2005/2006

**Compte Rendu de la
Réunion des Présidents de CRA
Du Samedi 08 octobre 2005 à PARIS**

Présents :

Messieurs	Patrick RACHARD Maurice HANANIA Jean-Claude BOUR Jacques DEMISELLE Patrick DEREGNAUCOURT Philippe VEREECKE Germain MARTIN Michel TOSIN Jean Jacques PARIZEL	Président de la CCA, Membre, Membre, Membre, Membre, Membre, Chargé de mission, Chargé de mission, Chargé de mission.
Excusé :	Gérard NOEL	Chargé de mission (Réunion LNV).
Invité :	Johan SOUMY	Secrétaire de la CCA.



Ouverture de la séance samedi à 9 h 15 par le Président.

21 CRA représentées ce jour : absence de la CRA de Bretagne et de la Franche-Comté.

Cra présentes :

Didier KALMS (Alsace), Jacques MOREAU (Aquitaine), Guy WACK (Auvergne), Christophe ROHEE (Basse Normandie)Alain AUGÉY (Bourgogne), Patrice THOMAS (Centre), Christel COSTELET (Champagne), Santa SANTONI (Corse), Richard MAZEAU (Côte d'Azur), Jean Pierre DELVOYE (Flandres), Pierrick LE BALC'H (Haute Normandie), Marc LAMBERT (Ile de France), Valérie DELOUTRE (Languedoc), Franck GALANT (Limousin), Mamdouh BAKLOUTI (Lorraine), Claude BARTHES (Midi Pyrénées), Daniel LEJEUNE (Pays de la Loire), Jean Louis VANHERPE (Picardie), Jean SAVOIE (Poitou), Michel GUEVENOUX (Provence), Jean François BIGANT (Rhône Alpes).

Date de rédaction : 16/11/2005
Date d'approbation : En attente
Date de diffusion : 06/12/2005
Auteur : Patrick RACHARD

Présentation des membres de la CCA.

Présentations des Présidentes et Présidents de CRA.

I) THEME TRAITE : Informations diverses du Président.

Par : Patrick RACHARD.

Litige avec la LNV :

Explication et précision du Président sur la décision d'annoncer un préavis de grève sur les matchs de la LNV et du report de ce préavis au 5 novembre 2005

Attente d'une table ronde, avant cette date, avec la LNV et des clubs représentatifs qui veulent voir évoluer cette situation.

Gérard NOEL est absent à notre réunion car il participe à la réunion du Comité Directeur de la LNV.

Plusieurs revendications vont être demandées à la LNV

Notamment :

- La réunion annuelle en début de saison de tous les arbitres évoluant sur les matchs LNV, avec les entraîneurs.
- Une meilleure gestion des clubs Pro autour des matchs.
-

Rappel : le corps arbitral Français fait partie intégrale de la FFVB.

II) THEME TRAITE : Les Tenues.

Par : Patrick RACHARD.

Présentation :

- De la tenue MIKASA polo et pantalon
- D'un polo manches courtes blanc avec logo FFVB
- D'un polo manches courtes blanc, col bleu et liseré bleu aux manches avec logo FFVB

L'assemblée a opté à l'unanimité pour le polo blanc et bleu

Un exemplaire sera envoyé à chaque Président de CRA comme de modèle afin de passer les commandes dès que possible.

Obligation de porter le nouveau polo dès le mois de janvier 2006.

Les bons de commande parviendront rapidement aux CRA afin de grouper les commandes.

Une demande de fabrication d'un haut à manches longues (style polaire) va être initialisée, pour les salles très froides de certaine région du sud !!!

Maintien du pantalon **bleu marine** avec ceinture, chaussures et chaussettes **blanches**.

III) THEME TRAITE : Divers remboursement et indemnité.

Par : Patrick RACHARD.

Indemnité, frais de déplacement :

Après d'âpres négociations, augmentation de 2%.

Promesse de remboursement mensuel. (à suivre et à signaler si non suivi d'effet).

Date de rédaction : 16/11/2005
 Date d'approbation : En attente
 Date de diffusion : 06/12/2005
 Auteur : Patrick RACHARD

Promesse de réunion fin décembre avec la commission financière pour un réajustement d'environ 10% sur 2 à 3 ans.

Etude de faisabilité d'indexation sur l'indice INSEE avec dépose d'un vœu à la prochaine AG de la FFVB.

Pour les juges de ligne sur les matchs internationaux : 35€ + frais kilométrique.

Pour les juges de ligne sur les matchs LNV 50 € et :

- si plus de 160 Km aller/retour + 5€.
- si plus de 200 Km aller/retour + 10€.

Pour les arbitres 75€ par match.

Pour les matchs le dimanche **à partir de** 17 h 00 = indemnité de 77€.

Nuitées du dimanche soir remboursées sur justificatif.

Matchs amicaux des équipes de France :

- Frais d'arbitrage à inclure par la DTN,
- Formaliser en début de saison les dates/ lieu et frais d'arbitrage avec la DTN.

IV) THEME TRAITE : Agrément des salles et bilan des feuilles de match.

Par : Jean Jacques PARIZEL.

Agrément des salles : seul document officiel, celui fourni par la DDJS de votre département, qui devrait se trouver à la ligue. Document édité par le ministère de la jeunesse et sports.

Contrôle des feuilles de matchs : trois erreurs seulement qui aurait du faire rejouer le match. Souhaits d'avoir un correspondant par CRA qui relayerait les anomalies signalées auprès des arbitres concernés.

V) THEME TRAITE : Licence d'arbitre / Statistiques absences.

Par : Johan SOUMY.

Les arbitres non licenciés en début de saison ne doivent pas arbitrer.

C'est de la responsabilité de l'arbitre de s'assurer qu'il est bien licencié.

Si les désignations sont données, tous les matchs lui seront retirés jusqu'à confirmation de la validité de sa licence.

Les absences saison 2004/2005 : représentées 5% des matchs.

Un effort est demandé aux ligues dont le nombre d'absence est important en proportion du nombre de matchs attribué.

Diffusion du nombre de match par CRA.

VI) THEME TRAITE : Désignations et rectifs FFVB.

Par : Patrick DEREGNAUCOURT.

Responsable des désignations et des rectifs en N1.

Les N1 sont réservées aux arbitres fédéraux (panels A/B/C) et les arbitres en cycles fédéraux
Les présidents de CRA peuvent proposer des arbitres de leur ligue pour un remplacement
mais la décision finale appartient à la CCA.

VII) THEME TRAITE : Désignations et rectifs LNV.

Par : Germain MARTIN.

Désignation par la CCA des arbitres des Panels A et B.
Rectifs exécutés par Germain Martin.

15 rectificatifs depuis le début de saison.

Les arbitres peuvent envoyer directement à Germain leur indisponibilité.

Les matchs LNV n'appartiennent pas aux CRA, les présidents de CRA peuvent proposer des arbitres de leur ligue pour un remplacement mais la décision finale appartient à la CCA.

Il est demandé à l'arbitre désigné sur un match, dont le club qu'il représente est impliqué, de prévenir dès réception des désignations, de ce fait.

VIII) THEME TRAITE : BEACH VOLLEY.

Par : Jean Claude BOUR.

Pas de Championnat de France.

Une Coupe de France à Marseille,

Word Séries à Paris.

Félicitations à la ligue d'Ile de France pour son implication et la réussite de ce challenge.

Recherche toujours des référents par CRA.

IX) THEME TRAITE : Justice, statut de l'arbitre.

Par : Patrick RACHARD.

Le ministère des sports va déposer un projet de loi sur le statut de l'arbitre.

Cette loi traitera des arbitres professionnels et amateurs.

L'arbitre sera considéré comme un médecin/ pompier et protégé de toute agression verbale et/ou physique et en cas de plainte, celle-ci sera traitée (à définir par qui).

Le texte définitif est en rédaction, il sera présenté aux députés en fin d'année pour une mise en application pour la saison 2006/2007.

Le document préparatoire vous sera envoyé.

X) THEME TRAITE : Projet technique de la CCA.

Par : Patrick RACHARD et la CCA.

Présentation et proposition du projet technique pour l'arbitrage Français.

Thème 1 : FORMATION.

Les outils de formation.

Par : Michel TOSIN.

Révision effective des supports pédagogiques existants sur le site FFVB (mise à jour avec les nouvelles numérotations des règles FIVB).

Projet pour la forme :

- modification des supports pour une utilisation avec Power-point et un vidéo-projecteur.

Projet pour le fond :

- Revoir tout le rôle du deuxième arbitre et certaines diapositives sur les lois du jeu.
- Supports de formation en direction des jeunes arbitres.

Toutes propositions de documents existant dans les ligues seront les bienvenus.

Formation de formateur.

Les CRA peuvent se regrouper et prévoir un stage de 10/12 personnes et proposer des dates de stage à Michel TOSIN.

Stages fédéraux, supports et encadrement.**Par : Philippe VEERECKE**

Le niveau de jeu pour les stages F1/2/3 est trop bas, il nous faut trouver des supports d'un niveau plus élevé.

Le contenu des évaluations va être uniformisé.

L'encadrement des stages fédéraux sera fait par 1 membre CCA et 1 arbitre du Panel A.

Le nombre de candidats par stage sera de 6 arbitres.

Pour les stages de ligue et fédéraux : implication des arbitres Internationaux et du Panel A.

Imposer dans chaque CDA et CRA :

Arbitre 18 ans et plus :

- Stage et grade de **départemental** avec examen de marqueur obligatoire
- Stage de **ligue** : recyclage pour présenter l'examen.
- Intégrer la notion de formation continu (suivi des nouveaux arbitres sur des rencontres par des arbitres confirmés. Voir les implications financières.

Proposition de la CCA : nouvelle appellation des grades d'arbitres et leur matérialisation.

La CCA propose une nouvelle appellation des grades d'arbitres et leurs confections. Ce point fera l'objet d'une proposition à l'Assemblée Générale de Juin 2006, et d'une modification des articles 38 et 41 des règlements généraux.

Grade d'arbitre :

- Arbitre **Départemental** : sous la responsabilité de la CDA et la validation par la CRA,
- Arbitre de **Ligue** : sous la responsabilité de la CRA et validation par la CCA,
- Arbitre **Fédéral** : sous la responsabilité et la validation par la CCA.

Cursus

Date de rédaction : 16/11/2005
Date d'approbation : En attente
Date de diffusion : 06/12/2005
Auteur : Patrick RACHARD

Départemental : 2 ans pour préparer le stage d'arbitre Ligue.

Ligue : 2 ans pour préparer le stage Fédéral (formalisation du cadre pour envoyer un candidat au stage F1).

Fédéral : observations + panel B + Panel A 3 ans + proposition stage arbitre International.

Accord de tous les Présidents de CRA.

Ecusson D'arbitre :

Partie haute de l'écusson

Arbitre Départemental : logo FFVB et 1 étoile *

Arbitre de Ligue : logo FFVB et 2 étoiles **

Arbitre Fédéral : logo FFVB et 3 étoiles ***

Partie basse identique à l'actuel : Bleu/Blanc/Rouge

Accord de tous les Présidents de CRA.

Age limite d'arbitrage.

Arbitrage des matchs de la LNV.

La limite d'âge aux panels A, B est fixée à : .

Saison 2006/2007 : Panel A âge **limité à 58 ans** en début de saison (1^{er} juin 2006)
Panel B âge **limité à 60 ans** en début de saison (1^{er} juin 2006)

Saison 2007/2008 : Panel A âge **limité à 57 ans** en début de saison (1^{er} juin 2007)
Panel B âge **limité à 59 ans** en début de saison (1^{er} juin 2007)

Saison 2008/2009 : Panel A âge **limité à 56 ans** en début de saison (1^{er} juin 2008)
Panel B âge **limité à 58 ans** en début de saison (1^{er} juin 2008)

A l'âge limite intégration dans le panel immédiatement inférieur.

Arbitrage des matchs FFVB.

La limite d'âge est de 60 ans en début de saison (1^{er} juin).

Proposition CCA :

Un arbitre du Panel A en limite d'âge : descente en Panel B + tuteur d'un futur arbitre pour accession au Panel A.

Décisions sur les supervisions.

Superviseurs Panel A : Messieurs Gérard NOEL, Maurice HANANIA, Germain MARTIN, Francis LAGUNA.

Superviseurs Panel B : Superviseurs du Panel A + les arbitres du Panel A.

Date de rédaction : 16/11/2005
Date d'approbation : En attente
Date de diffusion : 06/12/2005
Auteur : Patrick RACHARD

Il reste 8 arbitres du Panel B à superviser.

Les Panels : Volonté de la CCA.

Panel A :

Effectif : 24 arbitres.

Panel B : classé en trois groupes (revu chaque saison après supervision).

- Groupe 1 : vivier pour l'accèsion au Panel A, **après supervision.**
- Groupe 2 : arbitre stable, **après supervision.**
- Groupe 3 : arbitre pouvant, **après supervision,** descendre au Panel C.

Effectif pour 2005 : 45 avec pour objectif.

En 2006 : 40,

En 2007 : 35.

XI) THEME TRAITE : Affinitaires.

Par : Jacques DEMISELLE.

UNSS : pas de contact à ce jour.

FFSU :

Finale des Grandes Ecoles : support pour un stage de Ligue 2 étoiles**

Finale CFU à Strasbourg les 4, 5 et 6 Avril 2006 support pour le stage Fédéral 3 étoiles*** avec 12 candidats.

Finale CFDU à Strasbourg les 4, 5 et 6 Avril 2006 support pour un stage de Ligue 2 étoiles** avec 12 candidats ou arbitres en recyclage.

Beach - Volley : Finales à Nantes du 5 au 8 juin 2006.

XII) THEME TRAITE : COMMUNICATION.

Par Maurice HANANIA.

Remerciements de la part de la CCA à Gérard NOEL suite à la cessation de fonction au sein de la commission d'arbitrage de la CEV pour tout le travail fourni au cours de son mandat et les retombées bénéfiques pour les arbitres Français.

Maurice HANANIA est à la disposition des Présidents de CRA pour toutes communications concernant les problèmes relevant de la CCA.

Lecture par Patrick RACHARD du courrier envoyé par Alain ROURE.

Par : Patrick DEREGNAUCOURT.

Un outil de communication est à l'étude pour faciliter le travail des Présidents de CRA : Cet outil permettra de gérer principalement les informations suivantes :

Date de rédaction : 16/11/2005
Date d'approbation : En attente
Date de diffusion : 06/12/2005
Auteur : Patrick RACHARD

- Les désignations de leurs arbitres,
- Les relevés de remboursement,
- Les dates d'indisponibilité avant saison ou prévisibles,
- Un forum de discussion.

Fin des travaux de la commission : samedi à 17 h 00.

Destinataires :

Membres du Comité Directeur Fédéral
Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Membres de la CCA
Arbitres Internationaux
Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage
Diffusion Interne

Date de rédaction : 16/11/2005
Date d'approbation : En attente
Date de diffusion : 06/12/2005
Auteur : Patrick RACHARD